

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 2030080

N/REF : 7/03/2022 11H26 C:025626 I:31487
V/REF : 22014452
V/Email reçu le Lundi 07/03/2022 à 11H26

ALPES ISERE HABITAT
Agence Fontaine PG1
Code Service : COMPTABILITE
53Bis Mail Marcel Cachin
38600 FONTAINE

V/REF.IMM. G00004
IMMEUBLE : LE NOUVEAU MAIL
40 a 68, MAIL MARCEL CACHIN
38600 FONTAINE

Fontaine, le 08 Mars 2022

Référence Marché: 2020.0064

LOCALISATION : ALLEE N56 MAIL MARCEL CACHIN - PARTIERS COMMUNES - CONTACTER M. ADROJ
AU 07 84 96 82 28

MOTIF : INTERVENIR POUR : - GARAGE INONDE, REGARD SITUE A L'INTERIEUR POMPAGE ET
NETTOYAGE. RDV SUR PLACE AVEC M. ADROJ

Donneur d'ordre : M. Y DEMOND

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 07/03/2022 A 13H
INTERVENTION DEPUIS LES GARAGES
POMPAGE D'ENVIRON 200L ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : LC AB EMAIL en CC le 08/03/22 a 10H29 veronique.deloche@alpeshabi
LC AB Email envoyé le 08/03/22 a 10H29 M. S BELLET (AB)
AH LCOMPTER Email envoyé le 07/03/22 a 16H57 M. Y DEMOND

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 2030080

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Ft Déplacement Distance 0 a 25 Km	1	21,24		21,24
1,75	H. Camion Hydro. Le 07/03/2022	1	73,36		128,38
TOTAL H.T.					149,62
T.V.A. a 10,00%					14,96
TOTAL T.T.C.				En EURO	<u>164,58</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN